

## **Chapitre 4. Les écarts de dépenses, de ressources et de solde entre le rapport de juin 2026 et les projections de 2025**

---

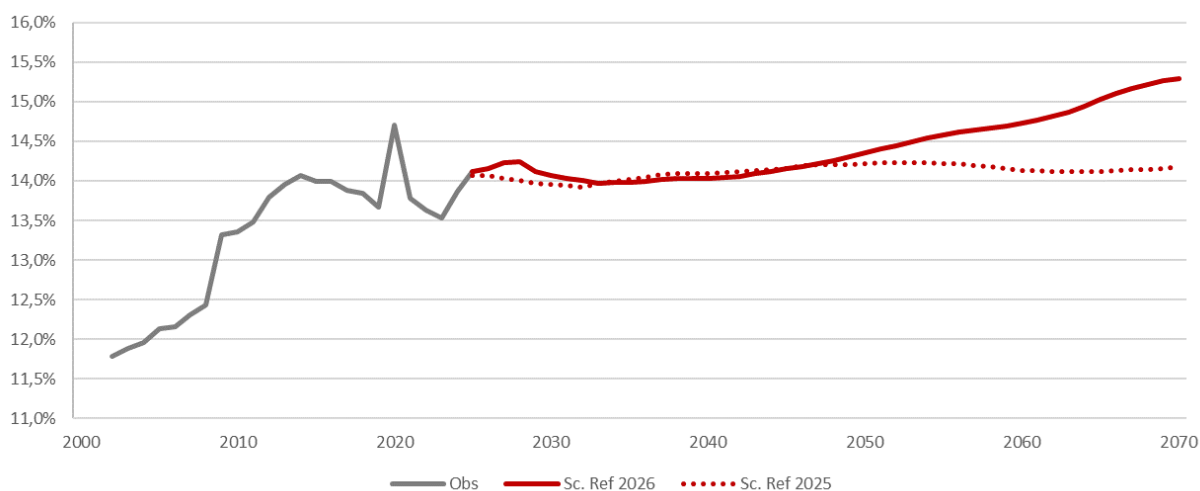
Par rapport aux résultats des projections de 2025, les dépenses et le solde du système de retraite serait quasiment inchangés en part de PIB jusqu'en 2045 dans le scénario de référence. Après 2045, les dépenses augmenteraient alors qu'elles restaient stables dans le rapport de l'an dernier, sous l'effet notamment de la moindre fécondité anticipée et des nouvelles hypothèses conventionnelles de revalorisation de la valeur de service du point Agirc-Arrco. Les ressources, quant à elles, seraient légèrement plus élevées à terme, principalement en raison des contributions et subventions d'équilibre. En conséquence, le solde du système de retraite serait détérioré de 0,9 point de PIB à l'horizon 2070 entre les deux exercices de projection.

Ce chapitre propose ainsi une décomposition de ces écarts différents écarts pour les années 2030, 2045 et 2070.

### **1. Les écarts de dépenses entre les deux exercices de projections**

Sous les hypothèses démographiques et économiques du scénario de référence de juin 2025, la part des dépenses de retraite dans le PIB était en très faible progression sur l'ensemble de la période de projection : elle passait ainsi de 13,9 % en 2024, à 14,0 % en 2030 et 14,2 % en 2045 et 2070. Dans les hypothèses du scénario de référence de cette année, les dépenses augmenteraient en part de PIB sur les deux prochaines années, sous les effets de la dégradation de l'environnement économique (effet dénominateur). Elles baisseraient ensuite légèrement pour s'établir à 14,0 % du PIB en 2030 et 14,2 % en 2045, soit les niveaux qui étaient projetés l'an dernier. L'écart irait ensuite en grandissant en raison (i) du changement des hypothèses démographiques, qui engendreraient une croissance moins élevée du PIB et (ii) des nouvelles hypothèses conventionnelles de revalorisation de la valeur de service du point à l'Agirc-Arrco, qui auraient pour conséquence une progression un peu plus rapide des dépenses.

**Figure 2.17 – Part des dépenses dans le PIB dans les projections de 2026 et de 2025 (scénario de référence)**



*Scénario de référence de 2026 : hypothèses démographiques centrales de l'Insee (poursuite des gains d'espérance de vie, fécondité de 1,45 enfant par femme à partir de 2028 et solde migratoire net de 150 000 personnes par an), croissance annuelle de la productivité horaire du travail de 0,7 % et taux de chômage de 7,0 % (à partir de 2040). Scénario de référence de 2025 : hypothèses démographiques centrales de l'Insee (poursuite des gains d'espérance de vie, fécondité de 1,8 enfant par femme et solde migratoire net de 70 000 personnes par an), croissance annuelle de la productivité horaire du travail de 0,7 % (à partir de 2040) et taux de chômage de 7,0 % (à partir de 2032). Note : données hors produits et charges financières, hors dotations et reprises sur provisions. Champ : ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoires, y compris FSV, hors RAFP. Sources : projections COR juin 2026 et projections COR 2025.*

Le tableau suivant montre une décomposition de cet écart pour le scénario de référence des deux années.

Les hypothèses démographiques expliqueraient - 0,1 point de la révision de la part des dépenses de retraite dans le PIB en 2030, - 0,3 point en 2045 et + 0,4 point à l'horizon 2070. Dans un premier temps, le solde migratoire plus important (supérieur de 80 000 personnes par an sur toute la période de projection) permettrait d'augmenter le PIB *via* une population active en emploi plus élevée alors que les dépenses de retraite seraient inchangées. Cet effet sur le PIB serait atténué à plus long terme par la hausse des dépenses induite par un nombre de retraités plus élevés que dans le scénario de référence. De même, la variation à la baisse de l'espérance de vie aurait un effet immédiat et prolongé de même sens sur la part des dépenses de retraite dans le PIB. À l'inverse, la moindre fécondité conduirait le ratio de dépenses de retraite dans le PIB à être plus élevé, mais seulement à partir du milieu des années 2040 environ, au moment où les effets des moindres naissances se feront sentir sur la population active : les dépenses de retraite seraient identiques mais le PIB serait plus faible en raison d'une moindre population en emploi.

Les hypothèses économiques expliqueraient quant à elles + 0,2 point de la révision de la part des dépenses de retraite dans le PIB en 2030 puis + 0,1 point en 2045 et 2070. À court terme, le PIB serait en effet moins élevé que prévu l'an passé en raison de la dégradation des prévisions de croissance pour les prochaines années, en lien avec la situation au Moyen-Orient. Cet écart perdurerait le temps que l'écart de production se referme, soit en 2033. Ensuite, jusqu'en 2040, l'emploi et donc le PIB continuerait à progresser un peu moins rapidement que prévu car le taux de chômage serait plus élevé par rapport à la trajectoire du rapport 2025 : il atteindrait ainsi sa cible de long terme en 2040 (soit 7,0 %), contre 2032 dans les projections de 2025.

La suspension de la réforme de 2023 et les autres mesures concernant les retraites contenues dans le PLFSS 2026, en particulier les mesures concernant les retraites des mères, conduiraient à des écarts sur la dynamique des dépenses de retraite très faibles, de l'ordre de 0,1 point de PIB. Les effets de la suspension de la réforme, qui s'élèveraient à environ 1,8 milliard d'euros courants chaque année<sup>106</sup>, seraient limités à la période 2026-2032. Après cette période, l'âge d'ouverture des droits serait de 64 ans comme prévu par la réforme et la suspension n'aurait plus aucun effet.

Enfin, la révision des hypothèses de revalorisation de la valeur de service du point à l'Agirc-Arrco emporterait une augmentation des dépenses de 0,3 point de PIB à l'horizon de la projection. Dans l'exercice de 2025, les valeurs de service et d'achat du point évoluaient comme le salaire moyen des salariés du secteur privé diminué de 1,16 point. Ce coefficient correcteur reste inchangé jusqu'en 2037, puis est de 0,86 point de 2038 à l'horizon de la projection. En conséquence, les pensions du régime sont un peu plus dynamiques que prévu l'an dernier.

---

<sup>106</sup> Estimation du modèle Trajectoire de la Drees.

**Tableau 2.5 – Décomposition des écarts de dépenses en part de PIB entre 2026 et 2025  
(scénario de référence)**

Entre le rapport 2026 et le rapport de 2025	2030	2045	2070
Écart de dépenses en part de PIB	0,1 pt	0,0 pt	1,1 pt
Dont hypothèses démographiques	-0,1 pt	-0,3 pt	0,4 pt
<i>Dont fécondité</i>	<i>0,0 pt</i>	<i>0,1 pt</i>	<i>1,5 pt</i>
<i>Dont solde migratoire</i>	<i>-0,1 pt</i>	<i>-0,3 pt</i>	<i>-1,0 pt</i>
<i>Dont espérance de vie</i>	<i>0,0 pt</i>	<i>-0,1 pt</i>	<i>-0,2 pt</i>
Dont hypothèses économiques	0,2 pt	0,1 pt	0,1 pt
Dont mesures LFSS 2026 (dont suspension de la réforme) <sup>1</sup>	0,1 pt	0,0 pt	0,1 pt
Dont hypothèse de revalorisation Agirc-Arrco	0,0 pt	0,1 pt	0,3 pt

<sup>1</sup> Les autres mesures de la LFSS 2026 concernent principalement les pensions des femmes et leurs conditions de départ à la retraite, à savoir calcul du SAM sur les 23 ou 24 meilleures années, prise en compte d'un trimestre de MDA pour enfant dans la durée retenue pour le calcul du coefficient de proratisation dans les régimes de la fonction publique et intégration dans la limite de 2 des MDA dans la durée retenue pour ouvrir le droit à un départ anticipé pour carrière longue.

Scénario de référence de 2026 : hypothèses démographiques centrales de l'Insee (poursuite des gains d'espérance de vie, fécondité de 1,45 enfant par femme à partir de 2028 et solde migratoire net de 150 000 personnes par an), croissance annuelle de la productivité horaire du travail de 0,7 % et taux de chômage de 7,0 % (à partir de 2040).

Scénario de référence de 2025 : hypothèses démographiques centrales de l'Insee (poursuite des gains d'espérance de vie, fécondité de 1,8 enfant par femme et solde migratoire net de 70 000 personnes par an), croissance annuelle de la productivité horaire du travail de 0,7 % (à partir de 2040) et taux de chômage de 7,0 % (à partir de 2032).

Notes : données hors charges financières, hors dotations et reprises sur provisions. Les améliorations dans les modèles de projections des régimes ne sont pas possibles à isoler dans cette décomposition.

Champ : ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoires, y compris FSV, hors RAFFP.

Sources : projections COR juin 2026 et projections COR 2025, Drees pour le chiffrage de la suspension de la réforme.

## 2. Les écarts de projections des ressources et de solde entre les deux exercices de projections

Dans le scénario de référence de 2025, les ressources du système de retraite en part de PIB représentaient 13,9 % en 2025 et cette part était en baisse sur la période de projection, pour s'établir à 12,8 % du PIB en 2070.

Le constat est quasiment identique en 2026 : si les ressources sont moins élevées en niveau, leur part dans le PIB est, elle, inchangée car elles évoluent comme le PIB à partage de la valeur ajoutée inchangée. Les ressources en part de PIB seraient toutefois un peu plus élevées en fin de période de projection (+ 0,1 point) en raison des contributions et subventions d'équilibre versées par l'État au régime de la fonction publique de l'État, aux régimes spéciaux et à la Cnav pour les régimes en fermeture. Les dépenses de ces régimes et ainsi l'apport financier de l'État pour les équilibrer ne seraient pas encore affectés par les nouvelles hypothèses démographiques mais comme le PIB serait plus faible, la part des contributions et subventions d'équilibre serait plus élevée.

Une fois pris en compte les écarts constatés sur la part des dépenses dans le PIB, le solde du système de retraite serait identique en 2030 et 2045 à ce qui était projeté en 2025, puis l'écart irait en grandissant pour atteindre 1 point de PIB en 2070 dans le scénario de référence (soit - 2,4 % du PIB dans les projections de 2026 contre - 1,4 % du PIB dans les projections de 2025).

**Tableau 2.6 – Décomposition des écarts de dépenses, de ressources et de solde en part de PIB entre 2026 et 2025 (scénario de référence)**

Entre le rapport 2026 et le rapport de 2025	2030	2045	2070
Écart de ressources en part de PIB (a)	0,1 pt	0,0 pt	0,1 pt
<i>Dont contribution et subvention d'équilibre</i>	<i>0,1 pt</i>	<i>0,1 pt</i>	<i>0,1 pt</i>
Écart de dépenses en part de PIB (b)	0,1 pt	0,0 pt	1,1 pt
Écart de solde en part de PIB (a-b)	0,0 pt	0,0 pt	-1,0 pt

*Scénario de référence de 2026 : hypothèses démographiques centrales de l'Insee (poursuite des gains d'espérance de vie, fécondité de 1,45 enfant par femme à partir de 2028 et solde migratoire net de 150 000 personnes par an), croissance annuelle de la productivité horaire du travail de 0,7 % et taux de chômage de 7,0 % (à partir de 2040).*

*Scénario de référence de 2025 : hypothèses démographiques centrales de l'Insee (poursuite des gains d'espérance de vie, fécondité de 1,8 enfant par femme et solde migratoire net de 70 000 personnes par an), croissance annuelle de la productivité horaire du travail de 0,7 % (à partir de 2040) et taux de chômage de 7,0 % (à partir de 2032).*

*Notes : données hors charges financières, hors dotations et reprises sur provisions.*

*Champ : ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoires, y compris FSV, hors RAFF.*

*Sources : projections COR juin 2026 et projections COR 2025.*